

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU 30 JUILLET 2024

La réunion débute à 15h00.

La liste des participants est annexée au présent procès-verbal.

L'ensemble des décisions des personnes morales qui sont membres fondateurs de l'association ont été reçues.

### 1. Approbation des statuts et signature

Le texte des statuts est passé en revue, ce dernier ayant été adressé préalablement aux membres présents.

Aucune remarque n'est formulée. Huit exemplaires sont soumis à la signature, un par membre fondateur et deux pour les formalités de constitution.

A l'unanimité,

**APPROUVE** les statuts de l'association et les membres présents apposent leur signature.

### 2. Adresse du siège social

Le siège social est situé à 5000 NAMUR, Place d'Armes n°1.

### 3. Adresse du site internet et de l'adresse électronique de l'association

L'adresse du site internet de l'association est : [www.namur2030.eu](http://www.namur2030.eu)

L'adresse électronique de l'association est : [info@namur2030.eu](mailto:info@namur2030.eu)

#### 4. Nomination des membres de l'Organe d'administration

Il est proposé de nommer en qualité d'Administrateurs :

Mme Annick Castiaux, représentant l'UNamur

M. Renaud Degueldre, représentant le Bureau Économique de la province de Namur

M. Frédéric Laloux, représentant l'asbl Namur Europe Wallonie

M. Denis Mathen, Gouverneur de la province de Namur

M. Maxime Prévot, représentant la Ville de Namur

M. Jean-Marc Van Espen, représentant la Province de Namur

A l'unanimité,

**NOMME** les personnes mentionnées ci-dessus en qualité d'Administrateurs.

#### 5. Approbation du procès-verbal de la séance

Après lecture du présent procès-verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h40

L'ensemble des membres présents signent.



## ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUILLET 2024

### Feuille de présence

La Ville de Namur



Maxime Prévot, Bourgmestre



Laurence Leprince, Directrice générale

La Province de Namur

Jean-Marc Van Espen, Député-Président – représenté  
par Valéry Zuinen, procuration du 17 juillet 2024



Valéry Zuinen, Directeur général



Le Bureau Economique de la Province de Namur

L'Université de Namur

Renaud Degueldre, Directeur général



Annick Castiaux, Rectrice



Namur Europe Wallonie

Le Gouverneur de la Province de Namur

Frédéric Laloux, Directeur exécutif



Denis Mathen

